

BUDGET PRIMITIF 1974 :

Ce document, dont le projet avait été étudié lors de la réunion du 12 Mars 1974 et dont un exemplaire a été distribué préalablement à tous les Conseillers Municipaux, est approuvé à l'unanimité et arrêté aux chiffres suivants :

DEPENSES

RECETTES

Dépenses ordinaires totales	1 462 516,73
Prélèvements p/dépenses extra.	540 000,00
Dépenses ordinaires réelles	922 516,73
Dépenses extraordinaires	<u>3 480 461,68</u>
Totaux	4 402 978,41

Recettes extraord. totales	3 481 500,86
Prélèvements s/recettes Ord.	540 000,00
Recettes extra. réelles	2 941 500,00
Recettes ordinaires	<u>1 465 000,86</u>

4 406 500,86

Excédent global de clôture

3 522,45